

## PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction interrégionale de la mer  
Sud-Atlantique

### *Arrêté portant nomination des membres du conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Nouvelle-Aquitaine*

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,  
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,  
Préfet de la Gironde

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 mars 2014 modifié en dernier lieu le 26 décembre 2016, fixant la liste des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 juin 2016 fixant le jour du scrutin pour les élections générales aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2016 fixant la composition et la répartition des sièges entre les différentes catégories professionnelles du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine – Poitou-Charentes ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 13 janvier 2017 relatif à l'élection au conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Nouvelle-Aquitaine ;

Vu les propositions de la Fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale, de l'Association nationale des organisations de producteurs et de l'organisation de producteurs de La Cotinière, en date respectivement des 3 octobre 2016, 12 janvier 2017 et 11 janvier 2017 ;

Vu les propositions de la Coopération maritime du 4 janvier 2017 ;

Vu les propositions de l'Union du mareyage français du 23 décembre 2016 et de l'Association des entreprises de produits alimentaires élaborés du 11 janvier 2017 ;

Vu le conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de Charente-maritime du 15 février 2017 ;

Vu le conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde du 22 février 2017 ;

Vu le conseil du comité interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins des Pyrénées-Atlantiques et des Landes du 17 février 2017 ;

**SUR PROPOSITION** du directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique,

# ARRÊTE

## Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Nouvelle-Aquitaine :

### 1/ REPRESENTANTS DU COLLÈGE DES CHEFS D'ENTREPRISE DE PÊCHE MARITIME ET D'ÉLEVAGE MARIN

#### **Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués**

<b>TITULAIRES</b>		<b>SUPPLÉANTS</b>	
ARCHAMBEAU	Didier	COUTIN	Olivier
AZARETE	Olivier	LAHETJUZZAN	Jean-Baptiste
BLANC	Éric	PAPINEAU	Bruno
DELHUMEAU	Alain	MOINIER	Christophe
MASSE	Romuald	METEAU	Franck
MICHEAU	Philippe	LYS	Sébastien
SIMON	Stanislas	PERAUDEAU	Stéphane
WAHL	Johnny	NEAU	Étienne

#### **Catégorie des chefs d'entreprise pêche maritime non embarqués**

<b>TITULAIRES</b>		<b>SUPPLÉANTS</b>	
LALANDE	Franck	FAVROUL	Francis
ZARZA	Jean-Marie	DIAZ	Thomas

#### **Catégorie des chefs d'entreprise d'élevage marin**

<b>TITULAIRE</b>		<b>SUPPLÉANTE</b>	
BRUANT	Jean-Sébastien	JARNO	Sophie

#### **Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime à pied**

<b>TITULAIRE</b>		<b>SUPPLÉANT</b>	
FONTAINE	Christian	BOURY	Stéphane

## 2/ REPRESENTANTS DU COLLÈGE DES ÉQUIPAGES ET SALARIÉS DES ENTREPRISES DE PÊCHE MARITIME ET D'ÉLEVAGE MARIN

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
ARCHAMBEAU	Vincent	XANCHO	Nicolas
CHAUCHET	Jean-Luc	BERROUET	Jean-Jacques
CORRE	Brendan	PEPEDER	Didier
CROCHET	Christophe	BONNET	Jimmy
DEU	Erik	LEVEILLE	Christophe
ELISSALDE	Jean-Yves	FESSEAU	Jean-Noël
GARRAUD	Renaud	DUMON	Yohan
GERONIMI	Stévan	GAUTIER	Franck
GOMES	Allan	RIAND	Bruno
LAFARGUE	Patrick	LABROUSSE	Jean-Michel
LARZABAL	Serge	DE MEULEMEESTER	Christophe
MOREAU	Geoffrey	BONNET	Allan

## 3/REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX ET INTERDÉPARTEMENTAUX DES PÊCHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
FESSEAU	Christophe	COUTANCEAU	Romuald
GONZALES	Pascal	MARTINEZ	Didier
LABROUSSE	Jean-Michel	CARTIER	Pierre

## 4/ REPRESENTANTS DES COOPÉRATIVES MARITIMES

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
COURTIAU	Pierre	LESPIELLE	Patrick
CROCHET	Michel	RICHARD	Éric

## 5/ REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
BODIN	Vincent	MILLY	David
HEID	Pascal	GLAJEAN	Pascal
RENAUD	Éric	METEAU	Franck

## Article 2

Participent aux travaux du conseil, avec voix consultative, deux représentants des entreprises de premier achat et de transformation de la filière des pêches maritimes et des élevages marins.

### **TITULAIRES**

DERRIEN Martine  
MERIC Sophie

### **SUPPLÉANT(E)S**

Sans suppléant(e)  
BERNARD Murielle

## Article 3

L'arrêté préfectoral du 24 février 2017 portant nomination des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Nouvelle-Aquitaine est abrogé.

## Article 4

Le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 23 mars 2017



Pierre DARTOUT

**Pour publication au recueil des actes administratifs :**

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine

**Pour information :**

SGAR Nouvelle-Aquitaine

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

DDTM de la Charente-maritime

DDTM de la Gironde

DDTM des Pyrénées-Atlantiques

Antenne DIRM La Rochelle

Antenne DIRM Bayonne

CNPMEM

CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

CDPMEM de Charente-maritime

CDPMEM de Gironde

CiDPMEM des Pyrénées-Atlantiques et des Landes

FEDOPA

ANOP

Coopération maritime

Union du mareyage français

Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés